



L'appel d'offres qui n'offre qu'à la médecine !

Etonnant, non ?

Après une logique plus que déroutante lors de l'attribution des primes d'excellence scientifique aux enseignants-chercheurs (plusieurs enseignants-chercheurs sont allés jusqu'au recours, qui n'est malheureusement plus administratif mais uniquement interne à l'université), c'est au tour des projets de recherche de faire l'objet du déni de la part de certains membres – pas tous - du Conseil Scientifique. Pas tous, car la décision qui suit a été prise à 25 voix pour et 10 abstentions.

Les membres en exercice, en formation plénière, présents ou représentés, ont décidé par 25 voix pour et 10 abstentions (dont 3 par procuration) de retenir les projets DESAMU de Alain Mouchet pour 50 000 €, CHORM de Roberto Motterlini pour 49 700 € et GéoPsy de Franck Schuhroff pour 50 000 €.

[Extrait du relevé de décision du CS du 18 mars 2013, disponible sur l'Intranet.](#)

Lors de la décision concernant les réponses à « l'appel d'offres Recherches interdisciplinaires 2013 » au sein de l'UPEC, le Conseil Scientifique a non seulement décidé de s'asseoir sur les décisions prises par les conseils de laboratoire en ne tenant aucunement compte des classements effectués par ceux-ci, mais en plus, il a ouvertement affirmé une priorité sans conteste à la seule discipline qui serait digne d'exister : la médecine (voir tableau ci-dessous). Nous rappelons que l'interdisciplinarité était effectivement exigée pour que le dossier soit éligible. Elle l'était dans les termes suivants :

La direction de l'université souhaite, cette année encore, stimuler les collaborations entre équipes de sciences dures, de sciences de la vie et de la santé et de sciences humaines et sociales autour de thématiques qui se situent **au croisement des deux pôles du PRES Université Paris-Est « Santé-société » et « Ville, environnement et leurs ingénieries » ou à l'interface de plusieurs disciplines au sein de chaque pôle.**

[Extrait de l'appel d'Offres Recherches Interdisciplinaires de l'UPEC, 2013](#)

Unités	Classement	Porteur du projet	Titre du projet	Acronyme	Somme demandée	Avis/ Proposition CE	
IMRB équipe 15 LAB'URBA IRDES	IMRB 1/3 LAB'URBA 1/1	SCHURHOFF Franck	Distribution géographique des cas incidents de schizophrénie et des manifestations sous-cliniques apparentées - lien avec les facteurs environnementaux populationnels	GéoPsy	50 000 €	Attribuer la moitié de la somme demandée?	Projet accepté
IMRB équipe 3 Centre immuno-monitoring Plateforme ressources biologiques Mondor	IMRB 3/3	TISSIER Renaud	Recherche de nouveaux biomarqueurs du syndrome post-arrêt cardiaque par analyse du phénomène « sepsis-like ». Impact pour les recherches fondamentale et clinique	SEPSI-CARD	49 900 €	Projet pas assez interdisciplinaire. Ne pas retenir	
IMRB équipe 3 ICMPE	IMRB 2/3 ICMPE 3/3	MOTTERLINI Roberto	Synthèse et caractérisation de nouveaux inducteurs d'hème oxygénase-1 (HO-1) pour le traitement de maladies vasculaires et d'inflammation	CHORM	49 700 €	49 700 €	Projet accepté
CBTIERT LISSI	CBTIERT 1/1 LISSI 1/1	ZIDI Mustapha	Bioingénierie de la régénération de l'aorte abdominale atteinte d'anévrisme	BIORAAA	50 000 €	Attribuer la moitié de la somme demandée?	
BCTSVT CRRET MSME	BCTSVT 1/1 CRRET 1/1 MSME 1/1	ROUARD Hélène	Innovation en Génie Tissulaire Osseux	IGéTOs	50 000 €	Ne pas retenir	
Circeft-REV ARSSC	REV 1/1 ARSSC 1/1	MOUCHET Alain	Activité décisionnelle à distance du patient, des médecins du SAMU Centre 15	DFSAMU	50 000 €	50 000 €	Projet accepté
ICMPE CERTES LEESU-GU	ICMPE 1/3 CERTES 1/1 LEESU 1/1	RENARD Estelle	Composites à base de fibres naturelles	COFINAT	50 000 €	Ne pas retenir	
LISA ICMPE LGE, LRMH, Synchrotron Soleil	LISA 1/1 ICMPE 2/3	LOMBARDO Tiziana	PRÉservation des matériaux du patrimoine : étude de leur dégradation par les AGENTS atmosphériques	PRESAGE	49 650 €	Interdisciplinarité pas assez poussée. Ne pas retenir	

Extrait du relevé de décision du Conseil Scientifique, le 18 mars 2013, disponible sur l'Intranet

C'est ainsi que le BCTSVT (EA 3952), le CBTIERT (EAC 4396), le CRRET (EAC 7149), le CERTES (EA 3481), l'ICMPE (UMR 7182), le LEESU-GU (UMR MA 102), le LISA (UMR 7583), le LISSI (EA 3956) et le MSME (UMR 8028) se sont vus refuser leur premier - et parfois unique - choix. La deuxième colonne du tableau montre clairement que les décisions des conseils de laboratoire n'ont eu aucun impact ! Pourquoi, dans ce cas, préciser dans l'appel d'offres que les conseils de laboratoire doivent classer leurs projets ?

Il est intéressant de remarquer que, concernant l'ICMPE, son deuxième choix n'a pas non plus été retenu contrairement à son troisième, proposé en commun avec l'IMRB (Institut Mondor de Recherche Biomédicale). L'IMRB rafle par ailleurs la mise. Deux de ses trois projets sont acceptés (celui étant refusé ne faisait appel à aucune collaboration et cette équipe de l'IMRB a vu son autre projet accepté).

Loin de nous l'idée de dire que la médecine n'aurait pas besoin d'être financée, mais on s'interroge sur ce score sans appel 3 – 0 pour la médecine face aux autres disciplines.

Nous conseillons donc aux futurs porteurs de projets de travailler l'acronyme. Ainsi, le projet « **M**ise **E**n œuvre **D'**EComatériaux **I**nnovants **N**atur**E**ls » ou toute autre déclinaison de l'acronyme, aura peut-être plus de chance d'être accepté.